LE DISCOURS DE M. DALADIER A LYON

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE.)

A l'heure où tant de périls menacent notre patrie, cette transmission des forces morales, au milieu même du labeur de chaque jour, cette intime union du médecin et du devoir, de la fonciton et de la vocation, est une de nos plus fermes assurances de salut. Un grand pays surmonte tous les dangers quand ses fils identifient les moindres de leurs gestes, même les plus familiers, aux plus hautes notions de devoir et de sacrifice.

Au cours de sa longue histoire, la France eut à faire face à bien des périls. Elle doit retrouver aujourd'hui, une fois de plus, les puissances d'énergie et de volonté qui lui permirent de les vaincre. Car tout un monde est en train de se transformer autour d'elle.

Mais, dans ces bouleversements de notre vieux monde, dominés trop souvent par la force et par la violence, notre pays reste un des derniers foyers de l'antique idéal de liberté et de dignité humaine sur lequel se fonda la civilisation. Une fois de plus, l'existence de la France et le salut de tout ce que l'homme peut porter en lui d'espérance sont étroitement associés. Tel est l'enjeu de la période que nous traversons. Telle est aussi notre force car, en nous sauvant, nous sauverons aussi des réalités qui nous dépassent et qui appartiennent à l'humanité tout entière.

La France est résolue à rester la France. Elle ne renoncera à aucune de ces grandes espérances qui ont animé les hommes et les peuples pendant des siècles et qui ont donné son sens profond à la marche de l'Histoire. Elle ne cédera pas aux vertiges d'une époque qui bouleverse la table de toutes les valeurs. Elle ne dira pas de la liberté qu'elle est vaine; de la dignité, qu'elle est illusoire; de la justice, qu'elle est trompeuse. Elle ne laissera pas la force devenir l'arbitre de tous les rapports humains.

Nous avons la volonté de préserver la paix, car l'amour que nous lui portons n'est fait ni de renoncement, ni de faiblesse. Nous ne la concevons pas comme un bien précaire qui devrait être acheté chaque jour par des concessions nouvelles à l'esprit de domination. Elle est, au contraire, pour nous, quelque chose qui doit être construit méthodiquement par un double effort de la raison et du cœur.

Animés par elle, nous avons déjà surmonté bien des périls. Nous en rencontrerons d'autres sur notre route, mais nous les surmonterons si nous restons unis. Nous comptons sur la modération et sur l'esprit de conciliation de tous les peuples pour résoudre les redoutables difficultés de l'heure présente. Nous comptons aussi sur notre fermeté pour épargner à l'Europe le recours à la violence.

Nous ne sommes pas isolés pour mener à bien cette tâche et d'autres nations sont animées d'une résolution identique à la nôtre. Elles viennent de nous en donner, il y a quelques jours à peine, un émouvant, un éclatant hommage. Dans cette grande cité qui est l'une des métropoles du labeur humain, devant ce monument qui commémore les plus hautes vertus de notre peuple, notre devoir est d'apporter une affirmation nouvelle de l'union profonde des Français et de leur force sereine.

Le défilé des troupes

La cérémonie se termine par un défilé des troupes. Tandis que la musique de la garde républicaine fait entendre la sonnerie aux morts et joue des marches funèbres, les délégations françaises et étrangères du corps de service de santé défilent au pied du monument et déposent palmes et couronnes. Les musiques du 9e régiment d'infanterie alpine, du 8e régiment de tirailleurs sénégalais, du 4e régiment du génie, les fanfares d'artillerie et de cavalerie, scandent le défilé des troupes.

Le beau temps favorise cette splendide parade militaire. L'impressionnante allure des troupes, l'admirable matériel moderne, soulèvent l'enthousiasme. Les personnalités officielles et le public ne cessent d'applaudir.

A midi 30, le défilé est terminé. Le président du Conseil, les ministres, le président de la Chambre et tous les personnages officiels montent en voiture automobile pour se rendre à l'Hôtel de Ville, où la municipalité offre un déjeuner en leur honneur. Dans la traversée de Lyon, MM. Edouard Daladier et Edouard Herriot sont l'objet d'ovations nourries.

A l'issue du déjeuner, MM. Edouard Daladier, Campinchi, Guy la Chambre et le général Gamelin, se rendent à l'aérodrome de Bron et repartent en avion pour Paris.

Les troubles en Palestine

Un agent de police est tué et un autre blessé

Jérusalem, 5 juin. — Les fêtes de la Pentecôte ont été troublées par des attaques dirigées contre plusieurs colonies juives. Un agent de police juif, qui défendait un village israélite, près de Nazareth, a été tué et l'un de ses collègues blessé.

— Samedi soir, à Lyon une automobile a heurté trois cyclistes: M. Adolphe Deja, forgeron et Pierre Gay, 29 ans, plombier, demeurant à Bron, qui avait sur sa bicyclette sa fillette, âgée de 5 ans, et Mme Gay, née Iltis. Tous les quatre ont été grièvement blessés. M. Deja a succombé.

LA POLITIQUE INTÉRIEURE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le débat sur la politique générale au Congrès national du parti socialiste

A 22 h. 30 s'ouvre la séance de nuit sous la présidence de M. Lefèvre, député de la Charente-Inférieure.

M. Lejeune, député de la Somme, déclare: « Ce qu'il ne faut pas que nous voyons se reproduire, dit-il, ce sont les occupations d'usines coïncidant avec l'arrivée au pouvoir de Léon Blum et cessant avec son départ. Nous ne voulons plus voir non plus la politique s'introduire dans les syndicats professionnels ».

M. Benes (Hérault) critique la politique du gouvernement actuel mais n'est plus partisan d'une opposition systématique au cabinet Daladier.

M. Lecat (Alpes-Maritimes) se prononce pour des solutions de force en politique extérieure, notamment en Espagne, ce qui provoque des protestations de la majorité du congrès.

Selon M. Midon (Meurthe-et-Moselle), le Front populaire est mort sur le plan parlementaire et fortement ébranlé dans le pays. Il critique l'attitude des radicaux et du Sénat et reproche aux socialistes de s'être inclinés devant le mur d'argent et le chantage des communistes et des radicaux.

Cette intervention soulève aussi de nombreuses protestations.

M. Jules Moch, prenant la parole fait le bilan du Front populaire.

La séance est levée à minuit 30.

Au centre, M. PAUL FAURE, secrétaire général du parti socialiste. — A droite, (en béret), M. RIVIÈRE et M. LE DOCTEUR DUPRÉ, député de Roubaix.

UNE DÉCLARATION DE M. MARCEAU PIVERT

« Nous continuerons en dehors du parti notre tâche de socialistes révolutionnaires. »

Royan, 6 juin. — A la suite de la décision prise samedi par le Congrès S.F.I.O., M. Marceau Pivert a remis à la presse le communiqué suivant :

« Les délégués de la Fédération de la Seine constatent que le Congrès de Royan a refusé de les admettre et qu'il a exclu par un vote formel toutes possibilités d'un règlement satisfaisant du conflit.

« Ainsi, la preuve est faite que ce parti considère désormais comme statutaire toute décision bureaucratique tendant à restreindre la libre et totale circulation de toutes les pensées et de toutes les opinions des militants. Cette attitude est d'autant plus grave qu'elle a été déterminée, au fond, par notre résistance à l'Union nationale, en fait, cette répression est donc d'ordre politique et non disciplinaire. Ce'st la preuve que la direction du parti ne veut plus d'une organisation de lutte des classes et de révolution, mais entend faire sortir de Royan, un parti transformé dans son essence et qui, à aucun titre, ne peut plus se réclamer des principes inscrits dans la charte de 1905.

« Conformément au mandat donné à la quasi-unanimité par notre Fédération, nous déclarons immédiatement notre volonté de continuer, en dehors du parti socialiste, comme nous le faisions auparavant dans son sein, notre tâche de socialistes révolutionnaires. Nous faisons confiance à nos camarades de province délégués au Congrès pour y dissiper les dernières équivoques qui pourraient subsister sur l'orientation nouvelle qu'on veut donner au parti. Ils tireront ensuite toutes les conséquences de cette situation ».

LES PROBLÈMES DE POLITIQUE EXTÉRIEURE PRIMENT A L'UNION SOCIALISTE ET RÉPUBLICAINE

« Pendant vingt ans, nous avons plaidé, déclare M. de Monzie, nous devons causer ; la paix, c'est un compromis »

M. Déat se prononce pour la politique du possible pratiquée par le gouvernement actuel

Bordeaux, 5 juin. — La troisième séance du Congrès de l'Union socialiste et républicaine s'est ouverte à 10 h.

M. Maxence Bibié, député de la Dordogne, ancien ministre, a déclaré que, si l'on peut s'appuyer sur l'U.R.S.S. pour garantir la paix, l'Union socialiste et républicaine estime qu'il ne faut, en aucune façon, se laisser entraîner dans on ne sait quelles croisades idéologiques qui risquent de précipiter les peuples dans la guerre.

M. Marcel Déat s'est prononcé ensuite pour la politique du possible pratiquée par le gouvernement actuel et par ceux qui l'ont précédé. L'étroite collaboration de la France avec l'Angleterre montre qu'un grand progrès a été réalisé. Pour barrer la route à la guerre, M. Déat dit qu'il faut refaire la S.D.N. en l'établissant sur des bases économiques, comme l'avait envisagé Aristide Briand. Il faudra ensuite faire la paix.

A la séance de l'après-midi

M. Fleurot, sénateur de la Seine, traite des revendications coloniales de l'Allemagne.

« Ce que veut l'Allemagne, déclare-t-il, c'est s'assurer des points d'appui, des bases pour son rêve d'hégémonie.

» Restituer purement et simplement les anciennes colonies allemandes sous mandat français n'arrêterait pas la guerre, mais contribuerait à affaiblir la puissance militaire de la France. »

A 15 h. 35, M. de Monzie monte à la tribune. Le député du Lot fait l'historique de la politique extérieure de la France depuis la grande guerre. Il déclare que nous n'avons ni lien diplomatique, ni lien militaire avec les Soviets.

« Le gouvernement a compris, dit-il ensuite, à propos des événements d'Autriche. Nous devons causer; pendant vingt ans, nous avons plaidé. Plaider, ce n'est pas causer. La paix, c'est un compromis. »

Quant à l'Espagne, M. de Monzie estime qu'après la guerre civile, elle ne saurait être qu'aux Espagnols. Fondamentalement, l'Espagne doit être fédéraliste. Il déclare ensuite qu'il ne faut pas abandonner la possibilité, si faible soit-elle, qu'a la S.D.N. de sauver la paix.

« Nous voulons tous la paix, sans abandon ni faiblesse. La vérité, c'est que socialistes, radicaux et nous, sommes en face du même problème: l'isolement de la France.

» En ce qui concerne l'Italie, notre pensée, dit en substance M. de Monzie, est de nous réconcilier d'abord et de causer ensuite. »

L'assemblée, debout, applaudit l'orateur.

M. Montagnon, ancien député de Paris, prend ensuite la parole dans le débat sur la politique économique.

L'orateur n'est pas hostile à certaines nationalisations, si le rendement doit être supérieur. Mais certaines, comme celle de l'aviation, sont néfastes pour la France. Il préfère un contrôle souple de l'Etat sur les grands trusts.

M. Gélis, député de la Seine, présente ensuite la défense des classes moyennes et des petits commerçants. Il remarque qu'on déserte les campagnes et que les paysans vont grossir l'armée des chômeurs.

Un incident significatif se produit alors. Comme M. Levillain s'écrie: « Au fond, nous n'avons rien de commun avec le parti communiste! » M. Frossard lui répond trois fois avec force: « Si, la classe ouvrière! » (Applaudissements).

Dans un silence complet, M. Levillain ajoute qu'à ses yeux, tout vaut mieux que vivre sous la férule communiste.

Les congressistes se rendent ensuite à un grand banquet à Bègles.

En Tchécoslovaquie

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE.)

Les revendications des autonomistes slovaques

Bratislava, 5 juin. — Le Parti autonomiste slovaque de Mgr Hlinka présentera, lors de la prochaine session du parlement, un projet de loi sur l'autonomie slovaque, dont voici les points essentiels :

Le territoire de la Slovaquie est identique à celui de la province slovaque actuelle.

Sur ce territoire, la langue officielle est la langue slovaque.

En temps de paix, un contingent de toutes les armes, proportionnel à la population slovaque, sera cantonné en Slovaquie.

Les citoyens du pays slovaque seront cantonnés sur le territoire subordonné au commandement slovaque.

Pour qu'en loi votée au Parlement tchécoslovaque soit valable en Slovaquie, il est nécessaire que la majorité prescrite par la Constitution soit atteinte aussi dans la Diète slovaque.

Le corps d'employés d'Etat sur le territoire slovaque sera constitué uniquement par des ressortissants de ce pays.

Les administrations centrales communes, recruteront leurs employés, conformément au principe de la proportionnalité.

Le pouvoir exécutif, sur le territoire du pays slovaque sera un gouvernement autonome qui sera responsable devant la Diète slovaque.

La police charge des manifestants sudètes près de la frontière allemande

Prague, 6 juin. — A l'issue d'une réunion électorale du parti des Allemands des Sudètes, qui s'est tenue samedi soir à Maxdorf, près de Dodmokly (Badenbach) à la frontière de la Bohême et de la Saxe, des « Ordners » en uniforme du parti de M. Henlein sont sortis de la salle et ont manifesté en cortège.

Toute manifestation étant interdite dans les régions frontières, la police est intervenue pour disperser les manifestants qui marchaient en rangs sur la route allant de Maxdorf à Podmokly. Ceux-ci n'ayant pas obtempéré à ses sommations, la police les a chargés, faisant usage de matraques. Plusieurs gardes ont été blessés ; l'un d'eux a été transporté à l'hôpital.

Le Congrès des assujettis aux lois sur les habitations à bon marché

Nîmes, 5 juin. — Le Ve Congrès fédéral national des Asciations d'assujettis aux lois Ribot et Loucheur s'est ouvert dimanche à Nîmes.

Une commission spéciale a été nommée afin d'arrêter le texte définitif du projet de nouvelle charte des H.B.M. telle qu'il sera remis au groupe parlementaire de défense.

L'assemblée décida de tenir à Bordeaux le congrès fédéral de 1939.

— Près de Barbezieux, un camion s'est écrasé contre le talus bordant la route. La cabine du véhicule a été réduite en miettes et ses deux occupants ont été tués sur le coup.

— En jouant avec un pistolet qu'elle ne savait pas chargé, Mme Charles Chauffin a tué son mari, entrepreneur de bâtiments à Pont-sur-Yonne.

JOURNAL DE ROUBAIX

ABONNEMENTS

Nord et départements limitrophes.... 3 mois, 40 fr. 50 — 6 mois, 76 fr. — 1 an, 144 fr.

Autres départements et colonies.... 3 mois, 42 fr. 50 — 6 mois, 80 fr. — 1 an, 149 fr.

Compte chèques postaux : Lille 87

En Espagne

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE.)

Le gain de chaque jour paraît assez maigre dans cette rude empoignade venant après la fulgurante offensive qui permit aux troupes du général Franco, partant de Saragosse, d'atteindre, en huit jours Lérida, en quinze jours la mer.

La région nouvellement conquise ne comporte pas de grands sites connus, pas de grandes villes et ne se signale au grand public que par le fait qu'elle fut le théâtre des exploits du Cid. Pourtant, l'avance nationaliste s'est poursuivie inexorable, malgré la résistance acharnée et les contre-attaques de l'adversaire.

En une semaine, les troupes nationalistes ont avancé sur tout le front, sauf dans le secteur du bord de la mer.

L'avance correspond à une quinzaine de kilomètres de profondeur en moyenne sur un front de 80 kilomètres.

Des heurts auraient eu lieu en Espagne nationaliste entre officiers italiens et espagnols

Bayonne, 5 juin. — On apprend de bonne source que le général Queipo de Llano se trouvait samedi en compagnie du général Moscardo, à Saint-Sébastien, où il a passé deux jours.

Le général Queipo de Llano a assisté, il y a quelques jours à Burgos, à une réunion des principaux chefs de l'armée nationaliste.

Au cours de cette réunion, qui avait été convoquée par le général Franco, les membres du haut commandement nationaliste ont procédé à un examen de la situation générale de l'Espagne nationaliste.

On croit savoir qu'à la suite des incidents qui se sont produits ces derniers temps sur divers points du territoire nationaliste et notamment à Malaga et à Saragosse, lors des fêtes de la solidarité italo-espagnole, entre officiers espagnols et italiens, l'état des relations italo-espagnoles a tenu une place importante dans ces délibérations.

A propos de ces incidents, on apprend notamment, qu'à Malaga, le jour des fêtes de la solidarité italo-espagnole, des officiers italiens et espagnols en sont venus aux mains. Des coups de revolver auraient même été échangés et plusieurs officiers espagnols auraient été mis aux arrêts.

Au cours de leurs délibérations, le général Franco et les membres du haut commandement militaire ont été d'accord, déclare-t-on, pour considérer qu'en ce qui concerne les relations de l'Espagne nationaliste avec l'Italie et aussi avec l'Allemagne, les incidents qui ont pu se produire sont sans portée.

CHEZ LES ANCIENS COMBATTANTS

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE.)

A l'issue de la réunion, les congressistes se sont rendus au monument aux morts où en présence d'une foule énorme, des discours ont été prononcés notamment par le chanoine Matteudi, par M. Neditch, président des Invalides yougoslaves et par M. H. Pichot, qui a proclamé qu'il n'y a pas de liberté sans ordre et sans discipline et a réclamé des mesures de salut public.

« Nous sommes un pays pacifique, a-t-il ajouté, mais que ceux-là se détrompent qui prendraient nos protestations de paix pour une faiblesse. Nous savons que la course aux armements est mortelle, mais nous nous forgeons des armes ; nous savons que l'équilibre des forces est illusion, duperie et danger, mais nous cimentons le bloc de ceux qui ne veulent subir en Europe aucune hégémonie. »

Il a chargé au nom de la France, les anciens combattants étrangers de porter dans leurs patries un message de loyauté française et de paix humaine.

M. Ramadier, ministre du Travail, préside un banquet de plus de quatre mille anciens combattants à Villefranche-de-Rouergue

Les orateurs demandent la création d'une Fédération unique des anciens combattants

Villefranche-de-Rouergue, 5 juin. — Les délégués du Congrès national des anciens combattants du front, après avoir assisté à la collégiale, à la messe dite par M. l'abbé Laporte, ancien combattant et mutilé de guerre, ont tenu leur assemblée générale sur la place de Notre-Dame.

Près de 6.000 anciens combattants représentaient une trentaine de départements. De nombreux discours ont été prononcés. Les orateurs ont réclamé, notamment, la création d'une fédération unique des anciens combattants ; l'abrogation de la loi de 1919 et la suppression des pensions abusives.

A 13 h., un banquet de 4.200 couverts a été servi sur les allées Saint-Jean ; banquet que présidait M. Ramadier, ministre du Travail.

DERNIERE HEURE

Que cherchaient les avions inconnus qui ont pénétré jusqu'à 80 kilomètres à l'intérieur de la France ?

Toulouse, 5 juin. — On apprend maintenant que le raid des neuf avions inconnus, s'est poursuivi jusqu'à Tarascon-sur-Ariège, c'est-à-dire, à 80 kilomètres environ à l'intérieur du territoire français.

Les témoins entendus au cours de l'enquête ont eu l'impression que les avions suivaient la voie ferrée Ax-les-Thermes-Toulouse.

« Ils cherchaient, disent les témoins et ils ont cherché pendant 2 heures. »

Contre les bombes japonaises, les habitants de Canton utilisent les treillages de bambous

Londres, 5 juin. — On mande de Canton à l'agence Reuter : On évalue à deux ou trois cents le nombre des victimes du bombardement sur Canton qui a duré plus d'une heure dimanche matin.

Les avions nippons se relayant en groupes de 5 ou 6, ont visé surtout les bureaux du gouvernement et la gare de Tai-Tcha-Tao, terminus de la ligne de Kéou-Loun. Six bombes sont tombées sur la gare de Wongcha à proximité de la concession de Cha Mine.

L'expérience des récents bombardements, a prouvé que plusieurs couches de treillage de bambou peuvent constituer un bouclier efficace contre les bombes ou bien celles-ci explosent au contact du treillage, où elles sont retenues par le réseau de bambou sans éclater. Les habitants de Cha-Mine ont commencé à installer des treillages de bambou sur le toit de leurs maisons.

Dernières Nouvelles Locales

Un commencement d'incendie à l'Hôtel de Ville de Roubaix pendant le feu d'artifice

Un feu de combles s'est produit dimanche, vers 11 h. du soir, à la mairie de Roubaix pendant le feu d'artifice qui avait lieu sur la Grand'Place.

Un feu de bengale destiné à l'illumination de la mairie sera tombé, croit-on, sur un nid d'oiseau qui, s'enflammant, provoqua un commencement d'incendie.

Les pompiers, mandés aussitôt, l'éteignirent au moyen de la lance de premier secours et par déblaiement; toutefois, par mesure de prudence, ils ne quittèrent les lieux que vers 1 heure du matin.

Les dégâts occasionnés à la charpente et à la couverture en zinc s'élèvent à 500 francs environ.

Désespéré du suicide de sa femme, à Neuilly-Plaisance un ingénieur tente de s'empoisonner avec ses deux enfants

Ceux-ci ne sont pas en danger

Paris, 5 juin. — En juin 1937, Mme Czobor, femme d'un ingénieur de Neuilly-Plaisance, se suicidait. Son mari en resta fort troublé et devint neurasthénique.

Il alla s'installer à Paris avec ses deux enfants âgés de 12 et 10 ans.

Mais ce changement ne put faire oublier au mari la mort tragique de sa femme et vendredi, le jour anniversaire du suicide de son épouse, prit la funeste résolution de la suivre dans la mort.

Samedi, le commissaire de police de Neuilly-Plaisance voyait arriver dans son bureau deux enfants affolés.

Ceux-ci déclarèrent qu'ils étaient venus de Paris dans l'automobile de leur père, que celui-ci, d'ailleurs, conduisait, mais qu'avant de partir, il leur avait fait absorber, comme il l'avait fait lui-même aussi, une tasse de liquide dans laquelle il avait versé de la poudre blanche.

On croit maintenant que c'était du gardenal.

Les père et les deux enfants, dès leur arrivée à Neuilly-Plaisance, se rendirent au cimetière où est enterrée la maman.

A ce moment, dirent les bambins, papa a sorti un revolver de sa poche. Nous avons été affolés, mais aussitôt l'arme tomba à ses pieds et il s'écroula sur la banquette. Nous avons couru, monsieur, vous prévenir, mais nous sentons aussi que nous sommes malades.

Un médecin fut appelé d'urgence. On fit prendre un vomitif aux pauvres petits et on les conduisit à l'hôpital de Montfermeil, où il n'apparut pas qu'ils fussent en danger.

Le commissaire de police et des agents se rendirent alors au cimetière, à l'entrée duquel on trouva la voiture. A l'intérieur gisait, sans connaissance, M. Etienne Czobor. Celui-ci a été transporté à l'hôpital de Montfermeil, où l'on juge son état comme très grave.

Dernières nouvelles sportives

AVIRON

Le C.N. L'Aviron de Roubaix aux régates de Dunkerque

Le C.N.A.R. s'est très honorablement comporté aux régates de Dunkerque, toutes les équipes montrant une forme ascendante.

En skiff débutant, Vandenbulcke fournit une course superbe, terminant second à un quart de seconde du vainqueur, confirmant ainsi sa brillante forme actuelle.

En 4 débutants, une jeune équipe composée de Hutons, Papegay, Dewanin, Mirenart, mène toute la course pour, finalement, s'incliner de quatres secondes à la suite d'une légère avarie.

Le quatre seniors du C.N.A.R. (Debode, Radeau, A. Renart, Duvilier ; barreur, Dervaux) après une lutte très serrée avec Dunkerque, l'emporte d'une longueur dans les derniers mètres.

Colombophilie

TOURCOING

— CLERMONT offert par la Maison Colombophile Tourquennoise, le 5 juin. — 1.040 pigeons lâchés à 9 h. 15 par M. Verpraet: 1er Vercruysse M., U..12p.; Vercruysse M., U..7p.; Coussens L., U..p.; Debonnet H.; Vanneste A., 14p.; Vercant H., 4p.; Stélandre J., 5p.; Catry H., 4p.; Baert G., 2p.; 10. Moreau G., p.; Demeyère J.-B., 5p.; Duhem N.; Rose T., 3p.; Vandenbulcke G., 13p.; Tiberghien C., 13p.; Perche A., 7p.; Vanhée C., 2p.; Douterluingne J., 5p.; Desmettre H., 8p.; 20. Rose T., 4p.; Spinnewyn G., 5p.; Castel H.; Dewasch R., 8p.; Dufiau J., 5p.; Verfaillie A., 12p.; Petit E., 4p.; Demarque P., 7p.; Sinaeve T., 6p.; Legley L.; 30. Deboosère H., 3p.; Schampe A., 4 p.; Delplanque G., 3p.; Dewasch R., 5p.; Lefebvre E., 6p.; Prez V.; Campion H., p.; Delcourt G., 3p.; Dewasch R., 7p.; Lefebvre P., 7p.; 40. Baert G., 2p., Montagne F., 4p.; Derycke H.; Debuigne H., 2p.; Deuxville A., 4p.; Vercruysse M.; Bataille L., 5p.; Prouvost E.; Wagnon E.; Raoul T.S.F., 2p.;

50. Leman V.; Planckaert L., 5p.; Leman V., 3p.; Lesur J.; Piat P., 2p.; Chermat P.; Huysentruyt H., 5p.; Wagnon E.; Deleu C., 3p.; Lefebvre P.; 60. Baert G., 2p.; Millescamps J., 6p.; Verhack A.; Baert G., 2p.; Vanderplancke C., 2p.; Vanneste A., 3p.; Vanneste A., 3p.; Verhack A., 3p.; Planckaert L., 4p.; Parmentier E., 5p.; 70. Dumortier J., 3p.; Delmarcq V.; Castel H.; Baert G., 2p.; Ferrant A., 2p.; Decavèle H., 2p.; Bogaert J., 4p.; Meulebrouck F.; Tournadre R., p.; Théry C.; 80. Vermeulen M.; Vanpouck J.; Verhack A.; Bataille L., p.; Leman H., p.; Delescluse L., 4p.; Duquesnoy A., 2p.; Fremaux L., 3p.; Millescamps J., 7p.; Delescluse L., 4p.; 90. Douterluigne J., 3p.; Moreau J.; Quivron E., 2p.; Opsomer E., p.; Delplancke G., 3p.; Bernard G., 2p.; Debruyckère J., 2p.; Huysentruyt H., 4p.; Feys L., 3p.; Quivron E., p.; 100. Lepers A.; Vanmerhaeghe A., 3p.; Thieuw C., 2p.; Vercruysse M.; Dejaeghère C., p.; Baert G., 3p.; Vandebroucke P.; Tiberghien C., 4p.; Laurentiaux S., 4p.; Bouvaine A., 3p.; 110. Vanlaere J., 3p.; Deuxville A., p.; Spinnewyn, 7p.; Vanmerhaeghe A., 2p.; Dejonghe E., 4p.; Duhem, 2p.; Vanhée C., 2p.; Laurentiaux S., 2p.; Théry C., 2p.; Florin J., 2p.; 120. Moreau J.; Debuigne H.; Moeraert G.; Deltète J., 2p.; Henri R., 2p.; Croquison; Loncke S.; Dufermont H., 2p.; Debruyckère J., 2p.; Desobry O., 2p.; 130. Dujardin frères, 3p.; Fremaux L.; Desbonnet H., 2p.; Dubrulle A., 3 p.; Rose F., 2p.; Vanlaere J., 3p.; Haquette E., 2p.; Castel H.; Catteau J., 6p.; Castel A., 5p.; 140. Delplanque G., 3p.; Liagre M., p.; Hoornaert J., 5p.; Quivron J., 2p.; Deleu C., 5p.; Liagre M., p.; Lehoucq M.; Moreau G., 4p.; Thieuw C.; Petit E., 2p.;

150. Loncke S., 2p.; Vandecasteele C., 3p.; Delcourt G., p.; Vandecasteele C., p.; Bouckaert H., p.; Schamp A., 2p.; Metgy J., 5p.; Vandecasteele C., 3p.; Delcourt G., p.; Varrasse L., 2p.; 160. Quivron E., p.; Ferrant A., 2p.; Nolf H., 4p.; Drouart G., 3p.; Lesur J.; Verkaemst J.; Prouvost D.; Deroubaix J., p.; Moeraert G., 4p.; Denauw V., p.; 170. Bonduel J., 2p.; Perche A., 3p.; Spinewyn G., 3p.; Rose A., 3p.; Vanneste A., 3p.; Millescamps C., p.; Desmettre H., 3p.; Deroubaix J., p.; Simoens E.; Drouart G., 3p.; 180 Delcourt G., p.; Demeyère F., p.; Moreau G., p.; Alavoine J., 3p.; Boogaerts E.; Denauw V., p.; Bonduel J., 2p.; Delcourt G., p.; Vandewiele E., 3p.; Dejaeghère C., p.; 190. Metgy J.; Dewasch R., 2p.; Verkaemst J.; Vanpouck J.; Derycke H., p.; Vandebrouck F.; Sinaeve F., 2p.; Baises G.; Dufermont H., 2p.; Tiberghien C., 2p.;

200. Croquison; Vandenbulcke G., p.; Kimpe C., p.; Debruckère J., 2p.; Simoens E.; Petit E.; Parmentier E., 2p.; Lefebvre P., p.; Simoens E.; Coussens L.; 210. Debrauwer; Dutries P.; Huysentruyt H.; Avez G.; Delcourt G.; Demarque P.; Prouvost D.; Vandewiele E.; Waelkens C.; Tonnel H.; 220. Vanhoutte R.; Tréfel A.; Opsomer E.; Thieuw C.; Verkaemst M.; Prez V.; Douterluingne J.; Théry C.; Delbeke L.; Dujardin frères; 230. Desbonnet H.; Boonave A.; Leruste F.; Millescamps D.; Dutries P.; Lefebvre M.; Deflandre L.; Decoster L.; Delmarcq V.; Desbonnet H.; 240. Demeyère J.-Bte; Blic L.; Nolf H.; Kibler A.; Carrette M.; Deleplace P.; Parmentier E.; Bernard G.; Quivron J.; Vanpouck J.; 250. Leruste F.; Roose A.; Douterluingne H.; Subts J.; Scamp A.; Leplat E.; Tonnel H.; Bonduel J.; Lecoutre J.; Carrette M.; Vandenheede E. Bouquet; Thieuw C.

Le 1er pigeon constaté à 11 h. 34' 40''; dist. 157.517; vit. 1.127 m. 75. Le dernier à 12 h. 40' 43''; dist. 159.547; vit. 775 m. 57.

Séries régulateur. — Vercruysse M., Dewasch R., Leman V., Wagnon E., Baert G., Vanneste A., Planckaert L., Castel H., Baert G., Millescamps J., Lelescluse L., Douterluigne J., Delplanque J., Huysentruyt H., Quivron E., Vercruysse M., Tiberghien C., Spinnewyn G., Vanmerhaeghe, Duhem, Vanhée C., Laurentiaux S., Moreau J., Debruyckère J., Rose F., Vanlaere J., Deleu C., Liagre M., Loncke S., Schamp A., Vandecasteele C.; Ferrant A., Lesur J., Moeraert G., Perche A., Vanneste A., Desmettre H., Deroubaix J., Delcourt J., Moreau G., Denauw V., Bonduel J., Dejaeghere, Metgy, Verkaemst J., Vandebrouck F., Sinaeve P., Dufermont H., Croquison, Parmentier 6.

En raison des fêtes de la Pentecôte, la mise en paniers pour Vitry aura lieu mardi soir 7 juin.

* Feuilleton du « Journal de Roubaix » du lundi 6 juin 1938. — N° 113. *

Différents caprices de cette nature achevèrent de démolir le malheureux. Sa situation financière ne pouvait résister à de tels assauts. Un beau matin il reçut la visite d'un agent de change. Celui-ci venait lui demander une couverture pour assurer l'exécution de ses ordres de Bourse.

— Une couverture ? s'exclama Mareuil. Ah ça, vous êtes fou ! Depuis quand avez-vous l'habitude de réclamer à des clients comme moi une garantie ? Vous savez bien ce que je vaut et je ne m'explique pas cette lubie subite.

Le financier eut un hochement de tête significatif.

— Monsieur Mareuil, dit-il lentement, je sais fort bien ce que vous valiez, comme vous dites, il y a trois mois... Maintenant, permettez-moi de vous dire que votre crédit n'est plus du tout le même..

Mareuil sursauta sur son fauteuil.

— Qu'osez-vous insinuer, Monsieur ?

— Je n'insinue rien, reprit l'agent de change, je constate que depuis quelque temps vous réalisez à outrance dans un but que j'ignore et que je ne tiens pas à connaître.

» Bref, actuellement vos disponibilités sont... maigres, et comme vos ordres d'hier soir m'ont paru passablement hasardeux, je n'ai pas voulu attendre l'heure de la Bourse sans m'être garanti contre toute éventualité.

Ce discours mit l'industriel en présence de l'abîme. Il fallait que son aveuglement, sa passion pour Sylvetta fussent bien grands pour que lui, l'homme d'affaires par excellence, en arrivât à se trouver en face d'une réalité si angoissante.

— C'est bon, dit-il à l'agent de change, je passerai par un de vos confrères moins méfiant. Réglez ma liquidation à la date d'hier et envoyez-moi votre compte.

— Comme il vous plaira, dit l'autre en se levant.

Il ne semblait nullement décontenancé de cette rupture, qui lui faisait perdre un gros client.

Mareuil s'en rendit compte et en augura du mauvais état de ses finances.

Depuis qu'il s'était lancé dans cette aventure amoureuse, c'est à peine si l'industriel avait fait à son bureau de brèves apparitions quotidiennes.

Le temps de prendre à la caisse des sommes toujours plus fortes, de signer quelques lettres et il filait vers ses nouvelles occupations, vers ce rêve inaccessible dont il caressait la chimère sans se désespérer jamais.

CHAPITRE XXXIV

Le salut

Après le départ de l'agent de change, Mareuil appela son caissier.

Il était inquiet ce matin-là, l'esprit rendu plus lucide par ce coup de massue inattendu.

Il s'agissait d'invisager nettement la question, non pas dans l'espoir de rompre avec Sylvetta en présence du gouffre qu'il allait sans doute entrevoir, mais simplement pour prendre les décisions utiles.

Peut-être, avec de l'énergie, serait-il encore possible de sauver tout au moins les apparences et de tenir bon jusqu'à ce qu'une aubaine vint rétablir les affaires comme cela s'était produit avec de Kerlor quatre ans auparavant.

Le caissier avait son franc parler. Quand l'occasion se présentait, il ne la négligeait pas pour dire ce qu'il pensait sur la manière d'envisager une affaire et les fautes qu'il n'aurait pas commises à la place de ces messieurs.

Il se présenta à l'appel de son patron.

— Eh bien, Hochepot, fit Mareuil, voilà longtemps que nous n'avons pas conféré ensemble.

— En effet, fit l'employé, et il était grand temps que vous vous décidiez à me faire appeler, parce que...

Ici, Hochepot réfléchit, cherchant ses termes.

Mareuil, d'un coup d'œil, l'interrogea.

— Parce que, continua l'autre, ça ne va pas !

— Et qu'est-ce qui ne va pas ? s'enquit l'industriel.

Le caissier expliqua combien les fréquents appels de fonds de Mareuil avaient été nuisibles au bon fonctionnement de la maison.

— Il m'a fallu, dit-il, mettre des traites en circulation après avoir consulté M. Devarenne, et maintenant, je vois arriver l'échéance avec une réelle angoisse. Il y a cent vingt trois mille francs à trouver pour le 31. Nous sommes le 29 et je n'ai pas dix mille francs en caisse.

— Et à la banque ? fit Mareuil.

— Soldé par zéro francs 63 centimes, répondit laconiquement l'employé.

Mareuil sentit une sueur froide lui perler au front. Allait-il tomber lamentablement, comme il avait failli faire quatre ans auparavant ?

Malgré toutes ses questions angoissées, les combinaisons ébauchées par l'esprit plus calme et plus posé du caissier, l'industriel dut se rendre compte qu'il se heurtait contre un mur d'airain en voulant essayer de solutionner la situation au moyen des ressources actuelles de la maison.

Mais comme il n'entendait pas se laisser accuser, même mentalement, par son caissier, Mareuil s'en prit à son associé, qu'il chargea copieusement, allant jusqu'à trouver mauvaise son idée de mettre en circulation des traites à longue échéance.

— Que voulez-vous, Monsieur Mareuil, fit remarquer le caissier, il fallait bien alimenter les besoins de la maison par un procédé quelconque et balancer tant bien que mal le trou que vous faisiez chaque jour plus grand dans la caisse.

Mareuil fut sur le point de se fâcher.

— Je suis libre d'agir à ma guise, s'écria-t-il.

Il allait continuer, mais l'arrivée de Devarenne apporta une diversion qui ne devait être que momentanée.

Le mari de Thérèse avait la mine sombre, les yeux éteints.

Son teint jaune s'était encore décoloré et ses moustaches pendantes avaient un air funèbre qui donnait à sa physionomie l'apparence de désolation qu'on trouve dans ces figures sculptées formant gargouille à certaines cathédrales gothiques.

Il s'assit en face de Mareuil sans mot dire et se contenta de tapoter son buvard du bout de son coupe-papier, d'un geste nerveux plein de fureur contenue.

Mareuil fut d'abord gêné de la présence de son associé, mais il ne fallait pas en face du subordonné surtout, faire figure de coupable.

Il lui lança à brûle-pourpoint, se payant d'audace :

— Pourquoi as-tu fait mettre en circulation pour plus de cent mille francs de traites à échéances fin de ce mois? Tu savais bien que nous ne serions pas en mesure !...

— Et à qui la faute ?

— A toi, parbleu ! hurla Mareuil d'un ton rogue, mais déjà moins assuré.

Devarenne lui jeta un regard de haine.

— Ainsi tu ne te contentes pas de nous ruiner, tu me fais encore un crime d'essayer de tout sauver.

— Allons, allons ! Ne te donne pas des gants, ricana Mareuil.

Du coup, Devarenne éclata.

Rouge de colère, il se leva, prêt à déverser sur son associé toutes les rancunes que son inconduite avait accumulées en lui.

Mais Mareuil, subitement dépité, le supplia de se taire.

Puis, au caissier :

— C'est bien, vous reviendrez tout à l'heure.

L'employé sorti, Devarenne reprit plus calme :

— Tu es donc aveugle, malheureux, pour n'avoir pas songé dans quelle situation tu nous mettais par tes folies! Depuis trois mois cela fait près d'un million que tu as jeté aux quatre vents du ciel pour satisfaire les caprices d'une femme qui ne t'a pas rendu en affection la dix-millième partie de cette fortune.

— Ah ! permets, murmura Mareuil, je te défends, en tous cas, de toucher à Sylvetta.

— Et moi t'ai-je défendu d'engager mon bien dans ta louable entreprise ? ricana Devarenne. Tu ne m'as pas demandé ma permission pour user de notre signature sociale à mon détriment. Maintenant, tout comme toi, je me trouve ruiné, sans avoir la conscience chargée de la moindre faute.

Mareuil eut un rire sinistre.

— Ta conscience ! Tu peux en parler, Devarenne ; elle est comme la mienne, elle oublie le passé quand il est devenu incapable de nuire à l'avenir. Si j'ai taillé largement dans notre bien, dans notre argent, j'y avais bien quelque droit, je suppose.

Devarenne eut un haut-le-corps.

(A suivre).